

SOCIÉTÉ ■ Plus de quatre cents personnes ont répondu au questionnaire réalisé par la municipalité

La ville met en place de bonnes pratiques environnementales

Une étude environnementale a été réalisée par la municipalité de Saint-Amand à l'aide d'un questionnaire sur une période d'un mois.

Le questionnaire était disponible à la fois en version papier et en ligne sur le site de la ville et les réseaux sociaux. Quatre cent quinze réponses ont été collectées.

Ce mardi, Claude Roger, maire adjoint en charge des travaux et de la sécurité, a livré un premier commentaire de cette étude.

« En mai 2016, nous avons déjà distribué un dépliant contenant des conseils sur les bonnes pratiques à adopter pour une gestion paysagère durable. »

Et d'ajouter : « Le sondage que nous venons de réaliser sous forme de questionnaire nous permet cette fois de tirer un premier bilan. Près de 70 % des personnes ayant répondu sont des femmes. On s'aperçoit que toutes les classes d'âges se sont senties concernées et que 86,9 % jugent que l'arrêt de



PREMIER ADJOINT. Claude Roger.

l'utilisation des pesticides dans notre ville est une bonne chose.

10 % des personnes qui ont répondu déclarent ne pas avoir de poubelle

Concernant le tri des poubelles, seulement 2,9 % des personnes ayant répondu avouent

ne pas trier. C'est peu, mais c'est encore trop. »

Claude Roger s'est également étonné que près de 10 % des personnes ont répondu qu'elles n'avaient pas de poubelle. Ce qui sous-entend bien des dérives quant à la dispersion de leurs déchets...

S'appuyant sur les résultats de l'étude, un nouveau dépliant de conseils pour la préservation de l'environnement va bientôt être distribué. ■